



INF

Agence internationale de l'énergie atomique

CIRCULAIRE D'INFORMATION

INFCIRC/569

8 juillet 1998

Distr. GENERALE

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

**COMMUNICATION DU 26 JUIN 1998 REÇUE DE LA MISSION PERMANENTE
DU ROYAUME-UNI AUPRES DE L'AGENCE INTERNATIONALE
DE L'ENERGIE ATOMIQUE**

Une communication de la mission permanente du Royaume-Uni transmettant une déclaration des Etats membres du Comité Zangger est reproduite ci-joint pour l'information des Etats Membres.

Par mesure d'économie, le présent document a été tiré à un nombre restreint d'exemplaires.

Mission du Royaume-Uni

le 26 juin 1998

Jaurèsgasse 12
A-1030 Vienne
Autriche

Téléphone : 71613-0
Télécopie : 71613-4900

Monsieur Mohamed ElBaradei
Directeur général
AIEA
Vienne

Monsieur le Directeur général,

COMITE ZANGGER - DECLARATION SUR LES ESSAIS NUCLEAIRES EFFECTUES PAR
L'INDE ET LE PAKISTAN

En ma qualité de Secrétaire du Comité Zangger, j'ai été chargée par le Comité de vous transmettre la déclaration ci-jointe que celui-ci a adoptée au sujet des essais nucléaires récemment effectués par l'Inde et le Pakistan, en vous priant de bien vouloir la distribuer aux Etats Membres en tant que document d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

Carol Cliff
Secrétaire

Déclaration du Comité Zangger sur les essais nucléaires effectués par l'Inde et le Pakistan

Le Comité Zangger a tenu une réunion ordinaire à Vienne, le 28 mai 1998, pour examiner l'application des dispositions du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) concernant le contrôle des exportations. Les membres ont également discuté des événements récents concernant la non-prolifération nucléaire et publié à ce sujet la déclaration suivante :

"Les membres du Comité Zangger déplorent vivement les essais nucléaires multiples récemment effectués par l'Inde, puis par le Pakistan. Ils expriment leurs graves préoccupations et leurs profonds regrets devant les incidences néfastes de ces essais sur les efforts déployés dans le monde pour empêcher la prolifération nucléaire, et ils demandent à l'Inde et au Pakistan de renoncer à effectuer d'autres essais et d'exercer le maximum de retenue.

En tant qu'Etats fournisseurs nucléaires et Parties au TNP, les membres du Comité Zangger réaffirment leur attachement au TNP, à l'adhésion universelle à ce traité et aux conditions auxquelles celui-ci soumet les exportations nucléaires. Ils invitent instamment l'Inde et le Pakistan à adhérer au TNP dans sa forme actuelle, sans modifications."

Le Comité Zangger (ainsi appelé en l'honneur de son premier président, Claude Zangger, et également connu sous le nom de Comité des Etats exportateurs parties au TNP), est composé d'Etats fournisseurs nucléaires qui sont parties au TNP. Ses membres actuels sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Argentine, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, la Chine, la Corée (République de), le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède, la Suisse et l'Ukraine. Le Comité se réunit régulièrement depuis 1971 en vue d'élaborer une position commune sur la manière d'appliquer aux exportations nucléaires les garanties prévues au paragraphe 2 de l'article III du TNP.

Vienne, juin 1998